

Droit du consommateur au Maroc: publication d'une étude du CMF-MENA

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-02-2010 23:14:05

Le Centre pour la liberté des médias au Moyen Orient et en Afrique du Nord (CMF-MENA) vient de publier un rapport d'étude de 70 pages y plaidant en faveur du droit du consommateur à l'information et y traitant des obligations et responsabilités de l'Etat, des professionnels et de la société civile.

Sous le titre "Plaidoyer pour le droit du consommateur à l'information au Maroc : Obligation de l'Etat, responsabilité des professionnels et rôle des associations ", le CMF-MENA rappelle que l'information du consommateur est une "obligation aussi bien pour les pouvoirs publics comme pour les opérateurs économiques, en raison des impacts négatifs que peuvent avoir l'absence ou l'inadéquation de l'information sur la sécurité ou la santé du consommateur ou même la stabilité de l'ensemble de la société, de manière localisée ou diffuse, en cas de crises majeures".

L'étude, qui analyse le cadre institutionnel, juridique et des politiques publiques en matière de protection des consommateurs par entre autres l'information, constate "l'insuffisance du système public d'information en l'absence d'une entité unique de collecte et de diffusion de l'information, d'un système d'alerte et de la protection, surtout au niveau des secteurs informels".

Financée par le programme MEPI du gouvernement des Etats-Unis en coopération avec Rady School of Management de l'Université de Californie à San Diego, le rapport passe en revue le travail des associations de protection des consommateurs qui est caractérisé par une faiblesse vis-à-vis de l'information et l'éducation des consommateurs.

Cette faiblesse est, selon CMF-MENA, due notamment à l'élitisme de ces associations et leur manque de coordination ainsi que leur marginalisation par les autorités publiques en ce qui concerne le travail législatif et la mise en oeuvre des politiques publiques.

Le rapport formule, en outre, des recommandations importantes au niveau législatif et pratique pour les autorités publiques, les opérateurs économiques et les associations, appelant les médias à contribuer à la diffusion d'une information véridique sur les affaires de la consommation en toute indépendance.(MAP).

MAPF